

Sensibilisation

Aperçu des activités menées en 2013

Ratification du Traité par le Brunéi Darussalam, la Guinée-Bissau, l'Iraq et le Tchad

Développement considérable des activités de sensibilisation et activités pédagogiques

Accroissement important de la couverture médiatique du Traité et des travaux de la Commission



Le Secrétaire exécutif, Lassina Zerbo, rencontre des jeunes militant pour un monde sans armes nucléaires lors d'une visite à Hiroshima (Japon), in novembre 2013.

Le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'OTICE mène des activités de sensibilisation visant à promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité. Il entend faire mieux connaître le Traité et son régime de vérification, notamment les applications civiles et scientifiques des techniques de vérification de l'application du Traité, ainsi que le mandat de la Commission et les fonctions qu'elle remplit. La sensibilisation consiste à engager un dialogue avec la communauté internationale,

notamment avec les États, les organisations internationales et des entités de la société civile, telles que les établissements universitaires et les médias. Dans la pratique, il s'agit d'encourager les États à signer et ratifier le Traité, de faire mieux connaître ses objectifs, principes et retombées auprès des représentants gouvernementaux et du public, et de favoriser la coopération internationale concernant les technologies liées à la vérification.

Vers l'entrée en vigueur et l'universalité du Traité

La dynamique en faveur de l'entrée en vigueur et de l'universalisation du Traité s'est encore accélérée du fait de plusieurs avancées, en particulier de la ratification de l'Indonésie en 2012, qui a eu un effet catalyseur.

Le Traité s'est encore rapproché de l'universalité en 2013, avec la ratification du Brunéi Darussalam, de la Guinée-Bissau, de l'Iraq et du Tchad. Au 31 décembre 2013, le Traité avait été signé par 183 États et ratifié par 161, dont 36 des 44 États de l'Annexe 2.

Des consultations ont été menées en 2013 avec pratiquement tous les États qui n'avaient pas encore ratifié ou signé le Traité, y compris ceux – sauf un – de l'Annexe 2. Par ailleurs, afin de promouvoir la signature et la ratification du Traité, la Commission a entretenu des contacts avec un grand nombre d'États ratifiants, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations d'envergure mondiale et régionale, ainsi qu'avec des institutions telles que l'Union interparlementaire (UIP), laquelle travaille en étroite collaboration avec la Commission en vue de progresser vers l'entrée en vigueur et l'universalité du Traité.

Le soutien politique global dont ont bénéficié le Traité et les travaux de la Commission est resté important. Comme en témoigne le soutien manifesté par 181 États en faveur de la résolution sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (A/RES/68/68) à l'Assemblée générale des Nations Unies, la communauté internationale tient toujours le Traité pour un instrument efficace de sécurité collective et un élément fondamental du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Un nombre croissant de gouvernements, de décideurs et de représentants de la société civile ont piloté la campagne menée en faveur de la ratification du Traité par les États, y compris ceux de l'Annexe 2, qui ne l'avaient pas encore ratifié. Les États et les organisations internationales ont également renouvelé leur soutien aux travaux de la Commission par la fourniture de contributions volontaires, tant financières qu'en nature. Grâce à ces efforts, la communauté internationale a fait ressortir encore plus clairement que le Traité jouait un rôle crucial pour la sécurité du monde aujourd'hui.

Échanges avec la communauté internationale

En 2013, le Secrétariat a continué d'œuvrer pour faciliter l'application des décisions prises par la Commission concernant la mise en place du régime de vérification et la promotion de la participation à ses travaux. Il a également continué de dialoguer avec les États en effectuant des visites bilatérales dans les capitales et en ayant des échanges avec les missions permanentes à Berlin, Genève, New York et Vienne. Ces échanges ont concerné principalement les États qui accueilleraient des installations du Système de surveillance international (SSI) et ceux qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, en particulier ceux désignés à l'Annexe 2.

Le Secrétariat a tiré parti de diverses conférences mondiales, régionales et sous-régionales et d'autres manifestations pour faire mieux connaître le Traité et promouvoir son entrée en vigueur et la mise en place du SSI. Il a pris part à des réunions de l'Union africaine, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'UIP et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Entre les mois de janvier et juillet, l'ancien Secrétaire exécutif s'est rendu en Belgique, en Croatie, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et en Suisse. Depuis sa prise de fonctions en août, l'actuel Secrétaire exécutif s'est rendu en Angola, en Chine, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en France, au Japon, en Jordanie, au Royaume-Uni et en Ukraine. Il a participé à des manifestations de haut niveau en vue de renforcer les échanges de ces États avec la Commission et de faire valoir l'intérêt de l'entrée en vigueur du Traité.

Le 13 juin, le Président du Burkina Faso, S. E. M. Blaise Compaoré, a pris la parole devant la Commission préparatoire à sa quarantième session. Il était le premier chef d'État à assister à une session de la Commission. L'ancien Secrétaire exécutif et M. Zerbo, l'actuel Secrétaire exécutif, ont tous deux tenu des réunions bilatérales avec le Président.

Organisation des Nations Unies

Pendant sa mission à New York du 22 au 27 septembre, le Secrétaire exécutif a pris part à l'ouverture du débat général de la soixante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi qu'à la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV. En marge de ces réunions, il a rencontré les Ministres des affaires étrangères de l'Angola, de l'Égypte, du Japon, du Kazakhstan, de la Lituanie, de la Roumanie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vice-Ministre iranien des affaires juridiques et internationales, le Vice-Premier Ministre et Ministre des services publics des Tuvalu, le Directeur général du Département de maîtrise des armements chinois et d'autres dignitaires. En 2013, l'ancien et l'actuel Secrétaire exécutif ont tous deux tenu des réunions avec le Secrétaire général de l'ONU et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation.

Tout au long de l'année, en vue de renforcer la coopération avec l'ONU et les autres organisations internationales, ainsi qu'avec des universitaires et des praticiens dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération, des représentants du Secrétariat ont par ailleurs participé à plusieurs conférences parrainées par les Nations Unies, notamment la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire, tenue le 26 septembre, et la session de la Première Commission de l'Assemblée générale.

Le 26 septembre, le Secrétaire exécutif a pris part à la réunion inaugurale du Groupe de personnalités éminentes. Il a également participé le 27 septembre à un déjeuner organisé à l'intention du Groupe par l'ambassadeur de la Hongrie à New York.



Visite d'une délégation des États-Unis au Secrétariat technique provisoire en juillet 2013. De gauche à droite: Joseph E. Macmanus, Représentant permanent auprès des organismes des Nations Unies à Vienne; Tibor Tóth, qui occupait alors le poste de Secrétaire exécutif; Ernest Moniz, Secrétaire à l'énergie; Lassina Zerbo, qui s'appropriait alors à prendre le poste de Secrétaire exécutif; Anne Harrington, Administratrice adjointe des programmes de défense pour la non-prolifération nucléaire; Thomas Countryman, Secrétaire assistant pour la sécurité internationale et la non-prolifération.

Organisations régionales

Le 18 septembre, le Directeur de la Division des affaires juridiques et des relations extérieures s'est exprimé au nom du Secrétaire exécutif devant la Conférence générale de l'AIEA afin de décrire les lignes générales de la coopération entre l'Agence et l'organisation.

Le 27 septembre, en marge de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV, le Secrétaire exécutif s'est entretenu avec le Secrétaire général de l'UIP au sujet du rôle de l'Union dans la promotion de l'universalité et de l'entrée en vigueur du Traité.

Le 8 octobre, le Directeur de la Division des affaires juridiques et des relations extérieures a pris la parole au nom du Secrétaire exécutif à la réunion-débat intitulée "Pour un monde exempt d'armes nucléaires: la contribution des parlements" (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale), qui avait été organisée dans le cadre de la 129e Assemblée de l'UIP, tenue à Genève. Il a également rencontré le Secrétaire général de l'UIP.

Autres conférences et séminaires

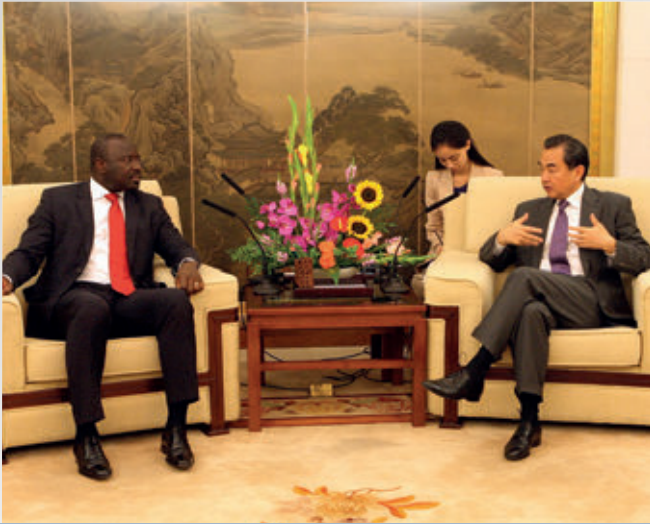
L'ancien Secrétaire exécutif a participé à Genève, les 22 et 23 mai, à la réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, à l'occasion de laquelle il a également prononcé une allocution. Il a aussi participé aux conférences et réunions suivantes: conférence sur les mesures propres à renforcer la sécurité globale, à Zagreb (les 3 et 4 mai); Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève (du 13 au 17 mai); Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, à Genève (du 21 au 23 mai); Chatham House à Londres (les 23 et 24 mai);

et réunion consultative sur les risques mondiaux organisée par le Forum économique mondial, à Genève (le 12 juin).

Le Secrétaire exécutif a été invité à prendre la parole lors de la réunion du conseil d'administration du réseau ELNET (European Leadership Network) le 16 septembre à Londres, pour y évoquer les perspectives d'avenir dans le domaine de la promotion et de l'entrée en vigueur du Traité.

Dans le cadre des activités de sensibilisation menées auprès de l'Union européenne (UE), le Secrétaire exécutif a prononcé l'allocution d'ouverture de la deuxième Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement, qui s'est tenue à Bruxelles le 30 septembre. Quelque 300 représentants gouvernementaux et non gouvernementaux d'États membres de l'UE et d'autres pays engagés dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive ont participé à cette conférence organisée par le Consortium de l'UE chargé de la non-prolifération.

Lors du congrès d'automne de l'Union géophysique américaine, qui s'est tenu à San Francisco le 9 décembre, le Secrétaire exécutif a participé en tant qu'intervenant de marque à la table ronde organisée sur le thème des relations entre politique internationale et science en matière de sécurité nucléaire mondiale. Il a profité de sa visite à San Francisco pour rencontrer Condoleezza Rice, ancienne Secrétaire d'État des États-Unis, à l'Institut Hoover de l'Université Stanford. Il a également été convié en tant qu'invité d'honneur à un dîner organisé par les membres du Projet de défense préventive au Centre pour la sécurité et la coopération internationales de l'Université Stanford, lors duquel il a pu présenter à des grands noms de la Silicon Valley l'état actuel du Traité et de son système de vérification, et envisager d'éventuelles collaborations futures.



Rencontre entre le Secrétaire exécutif, Lassina Zerbo, et le Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, à Beijing, en août 2013.



Rencontre entre le Secrétaire exécutif et le Premier Ministre jordanien, Abdalla Ensour, en Jordanie, en décembre 2013.

Visites bilatérales

Pendant sa mission en Chine du 4 au 10 août, le Secrétaire exécutif a rencontré M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères, M. Zhang Yulin, Vice-Ministre et Chef de la Direction générale de l'armement du Ministère de la défense, et M. Pang Sen, Directeur général du Département de maîtrise des armements et de désarmement du Ministère des affaires étrangères. Il a également pris part, les 8 et 9 août à Beijing, à un atelier sur la maîtrise des armements et la stabilité stratégique qui avait été conjointement organisé par l'Association chinoise pour la maîtrise des armements et le désarmement et l'Association populaire chinoise pour la paix et le désarmement. Le 8 août, le Secrétaire exécutif a assisté à une cérémonie organisée à l'occasion de l'installation d'une station de surveillance des infrasons du SSI (IS16) à Kunming, dans le sud-ouest de la Chine.

Du 8 au 10 septembre, le Secrétaire exécutif s'est rendu à Kiev (Ukraine), sur invitation officielle du Ministère des affaires étrangères ukrainien. Pendant sa visite, il a rencontré M. Konstantin Grishchenko, Vice-Premier Ministre, ainsi que le Vice-Ministre des affaires étrangères, le Chef adjoint de l'Agence spatiale ukrainienne et le Recteur de l'Académie diplomatique d'Ukraine. M. Zerbo a également donné une conférence à l'Académie diplomatique, participé à une conférence de presse pour les médias ukrainiens et visité le Centre national de données (CND) de Makarov.

Le 19 septembre à Washington, le Secrétaire exécutif a présenté au Conseil consultatif sur la sécurité internationale (ISAB) du Secrétariat d'État des États-Unis les dernières évolutions en rapport avec le Traité et les progrès accomplis dans la mise en place du régime de vérification. Organe indépendant, l'ISAB fournit au Département d'État des États-Unis avis et conseils sur tout ce qui touche à la maîtrise des armements, au désarmement, à la sécurité internationale et aux questions connexes de diplomatie publique.

Du 1^{er} au 4 octobre, le Secrétaire exécutif a effectué une mission à Moscou (Fédération de Russie), lors de laquelle il a rencontré M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères, ainsi que le Vice-Ministre des affaires étrangères, le Vice-Ministre de la défense, le Chef adjoint de Rosatom et des représentants du Service d'études géophysiques de l'Académie des sciences russe. Il a également pris part à un séminaire organisé par le Centre de l'énergie et des études en matière de sécurité et fait une présentation à l'Institut d'État des relations internationales de Moscou.

Entre le 17 et le 23 novembre, sur invitation du Gouvernement japonais, le Secrétaire exécutif s'est rendu à Tokyo, Hiroshima et Nagasaki. Il a tenu plusieurs réunions bilatérales avec des responsables de haut niveau, dont M. Fumio Kishida, Ministre des affaires étrangères, le Vice Ministre principal des affaires étrangères et les maires et gouverneurs d'Hiroshima et de Nagasaki. Il a également eu des échanges avec des jeunes militant contre les armes nucléaires et avec des "hibakusha" (survivants de la bombe atomique) dans ces deux villes. Le Secrétaire exécutif a donné des conférences à l'Université Hitotsubashi de Tokyo et à l'Université de Nagasaki, et participé à un séminaire organisé par le Centre pour la promotion du désarmement et la non-prolifération.

Le Secrétaire exécutif s'est rendu en visite officielle en Jordanie entre le 1^{er} et le 3 décembre dans le cadre du lancement de l'inspection expérimentale intégrée de 2014. La Jordanie est le pays d'accueil de cette inspection qui se déroulera en novembre et décembre 2014. Pendant son séjour en Jordanie, le Secrétaire exécutif a été reçu par M. Abdullah Ensour, Premier Ministre, par le Ministre d'État pour les affaires médiatiques et les communications et par le Ministre de l'énergie et des ressources minérales. Le Secrétaire exécutif s'est félicité du concours apporté par la Jordanie aux fins de l'inspection expérimentale intégrée. Il s'est également entretenu avec la Princesse Sumaya bint El Hassan et avec des fonctionnaires du Commissariat à l'énergie atomique jordanien et de l'Autorité des ressources nationales, ainsi qu'avec des représentants de la communauté scientifique.



Rencontre avec des représentants de l'Institut scientifique du Moyen-Orient pour la sécurité, en Jordanie, en décembre 2013.

Le Secrétaire exécutif a aussi effectué une visite bilatérale en France le 19 décembre. À Paris, il a rencontré M. Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères. Il a également assisté à une réunion présidée par le Directeur des affaires stratégiques, de la sécurité et du désarmement du Ministère des affaires étrangères, à laquelle ont aussi participé des représentants du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de la défense, du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Il a rencontré le Directeur des affaires stratégiques du Ministère de la défense et le Directeur adjoint des applications militaires du CEA. Le Secrétaire exécutif a également eu l'occasion de rencontrer des experts de la non-prolifération et du désarmement à la suite de son allocution à la Fondation pour la recherche stratégique.

Visites d'information

Le Secrétariat a organisé à l'intention de représentants de certains États signataires deux visites d'information dans ses locaux à Vienne. Ces visites avaient pour principaux objectifs de faire mieux comprendre le Traité et de sensibiliser aux activités du Secrétariat. Les délégations se sont vu présenter les aspects politiques du Traité, dont l'entrée en vigueur et l'universalisation, les travaux de la Commission, le régime de vérification, notamment le fonctionnement du SSI et celui du Centre international de données (CID); l'assistance technique offerte aux États signataires, ainsi que les travaux préparatoires aux inspections sur place. Il a également été question dans les présentations des avantages dont pouvaient tirer parti les États en adhérant au Traité, des possibilités de renforcement et de développement des capacités, et des programmes d'appui technique et juridique proposés par le Secrétariat.

Des représentants de l'Angola, de la Chine, du Congo, de l'Iraq, du Népal, de Sri Lanka, du Swaziland et du Zimbabwe ont participé à une visite d'information qui s'est tenue du 15 au 19 juillet. Les participants ont aussi eu la possibilité d'assister à la formation sur la diplomatie et la politique publique

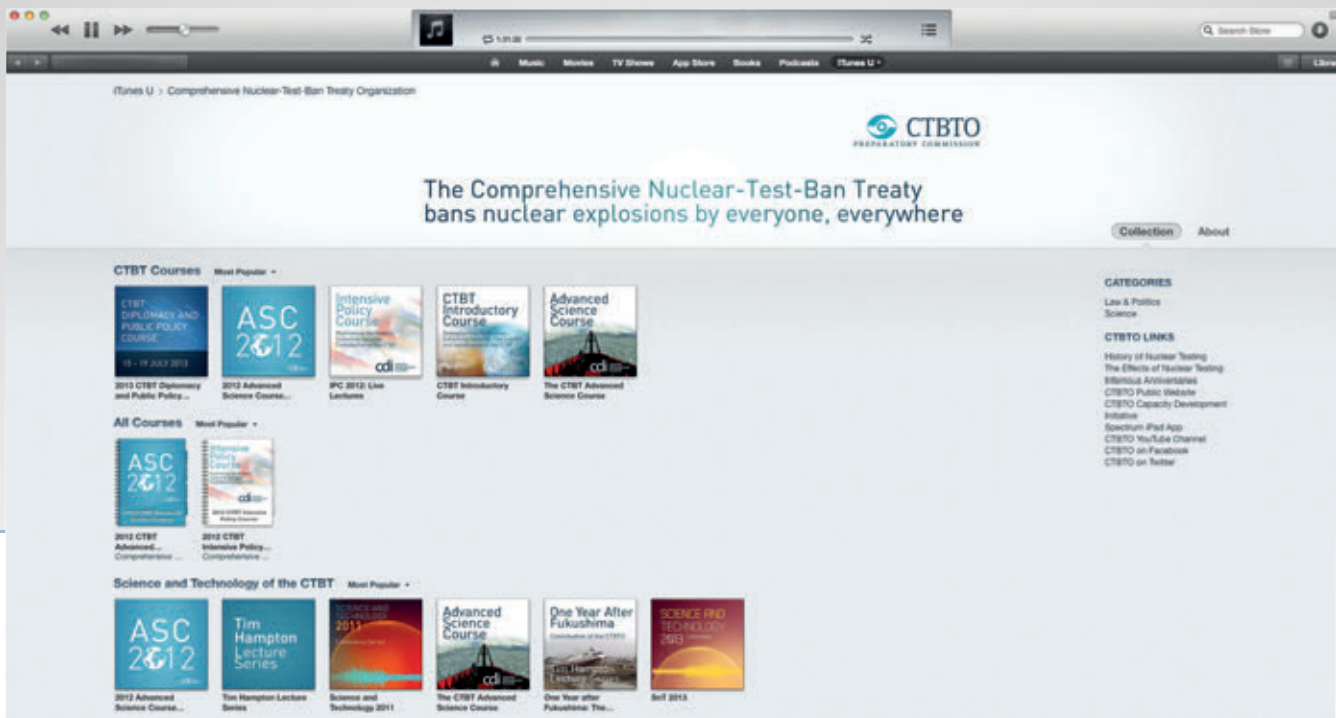
relatives au Traité et de rencontrer le Secrétaire exécutif et des fonctionnaires du Secrétariat.

Du 26 au 28 novembre, le Secrétariat a accueilli une délégation de haut niveau dépêchée par le Yémen. Cette délégation menée par le Secrétaire général par intérim de la Commission nationale de l'énergie atomique était constituée de représentants des Ministères des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur, des affaires juridiques et de la sécurité nationale, lesquels font partie d'un comité national dont la mission est d'étudier le processus de ratification du Traité, ainsi que les avantages et obligations liés à cette ratification. Cette visite organisée à point nommé a donné lieu à des échanges de points de vue et permis de faire mieux connaître le Traité, les travaux de la Commission et le régime de vérification, son application au plan national et les initiatives de renforcement des capacités. Elle a également été l'occasion d'encourager les experts yéménites à suivre les stages de formation et les ateliers pour mieux comprendre comment les données et les produits qui en sont issus pouvaient être utilisés.

Séminaires régionaux et nationaux

Le Secrétariat a pour habitude d'organiser des ateliers régionaux et sous-régionaux dont le but général est d'encourager la coopération politique et technique dans les domaines liés au Traité, d'examiner les résultats obtenus en rapport avec le Traité à l'appui du régime de non prolifération nucléaire et de promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalité du Traité.

Un atelier scientifique pour scientifiques, parrainé par le Gouvernement norvégien, s'est tenu à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign (UIUC) du 15 au 17 avril. Il avait pour objectif l'établissement de relations avec des scientifiques d'Inde et du Pakistan, ainsi que d'autres pays importants, travaillant dans des domaines scientifiques et techniques en rapport avec les techniques de vérification utilisées pour la surveillance des essais nucléaires. L'atelier a rassemblé plus de 25 éminents scientifiques des États-Unis, d'Inde, d'Israël, de Norvège et du Pakistan, ainsi que des hauts fonctionnaires de sections techniques du



Cours en ligne proposés par la Commission préparatoire.

Secrétariat. Il a été l'occasion pour l'ancien Secrétaire exécutif d'avoir des réunions bilatérales avec de hauts représentants de l'administration et du corps enseignant de l'UIUC quant aux possibles domaines de collaboration.

Les 30 et 31 octobre, le Secrétaire exécutif et une délégation du Secrétariat ont assisté à un séminaire national consacré au Traité qui avait été organisé à Luanda (Angola) par le Gouvernement angolais en partenariat avec l'UE. Le Secrétaire exécutif a prononcé l'allocution liminaire qui a fait suite à l'ouverture du séminaire par le Ministre angolais des affaires étrangères et de hauts représentants de l'UE. Il a également rencontré le Ministre des affaires étrangères, le Président de l'Assemblée nationale angolaise, le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et le président du Groupe "Non-prolifération" de l'UE. Organisé dans le but de faire mieux connaître le Traité et le régime de vérification, ce séminaire a réuni d'importants législateurs et de nombreux hauts fonctionnaires du gouvernement ayant part au processus de ratification du Traité en Angola. Le projet de résolution approuvant la ratification du Traité par l'Angola a été adopté par l'Assemblée nationale le 28 novembre.

La Commission a tenu des discussions avec le Gouvernement indonésien concernant l'organisation en 2014 d'une conférence régionale de haut niveau sur le Traité à l'intention des États de la région Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient. Cette conférence, qui vise à examiner les capacités nationales pouvant être mises en œuvre pour faciliter la signature et/ou la ratification du Traité et pour encourager les derniers États de la région à ratifier le Traité, devrait tirer parti de la dynamique engagée avec la ratification du Traité par l'Indonésie.

Sensibilisation pédagogique

La Commission a continué en 2013 d'étendre ses activités de sensibilisation et activités pédagogiques dans le but d'élargir la connaissance du Traité et de renforcer les capacités des États signataires à résoudre les questions politiques, juridiques, techniques et scientifiques que posent le Traité et son régime de vérification.

Faisant suite au séminaire tenu en 2012 sur l'enseignement du Traité au XXI^e siècle, le Forum académique de l'OTICE s'est tenu du 18 au 20 mars. Il avait pour principal objectif d'étudier plus avant les méthodes innovantes d'enseignement des questions relatives au Traité. M. Ahmet Üzümcü, Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), a pris la parole lors de la séance d'ouverture de haut niveau, à laquelle se sont également exprimés les représentants permanents de l'Irlande et de la Norvège. Plus de 40 représentants du monde universitaire appartenant à 30 institutions de 20 pays différents ont assisté au forum. Parmi les nombreux sujets traités, on retiendra le transfert de connaissances, les organisations internationales et l'enseignement à l'échelle mondiale, ainsi que le rôle de l'apprentissage en ligne et des cours en ligne ouverts et massifs, les initiatives en matière de recherche scientifique collaborative, et les ressources et services pédagogiques de la Commission. Les discussions ont en outre porté sur l'élaboration des programmes d'enseignement et sur l'intérêt que présentaient les simulations.

La formation sur la diplomatie et la politique publique relatives au Traité, qui était consacrée plus particulièrement à la sécurité multipartite, s'est tenue à Vienne du 15 au 19 juillet. Préalablement à cette formation, les participants avaient acquis, en suivant des modules en ligne, les notions de base relatives au Traité et au régime de vérification. Cette formation a attiré



Participants à une simulation de Conseil exécutif lors de la formation sur la diplomatie et la politique publique relatives au Traité, tenue à Vienne en juillet 2013.



Jaap Ramaker, représentant des Pays-Bas (à gauche), et Sha Zukang, représentant de la Chine (à droite), participant à une réunion-débat sur la négociation du Traité lors de la formation sur la diplomatie et la politique publique relatives au Traité.

une centaine de participants, et plus de 500 personnes l'ont suivie en direct via Internet ou en ont visionné la vidéo qui était conservée dans les archives. Parmi les participants figuraient des diplomates, des représentants de gouvernements, des opérateurs de stations, du personnel des CND, des universitaires et des chercheurs, y compris d'un certain nombre d'États figurant à l'Annexe 2 du Traité. La formation comprenait de nouveaux modules d'apprentissage en ligne, des exposés présentés par des spécialistes du Traité et des tables rondes consacrées aux aspects pratiques des questions politiques, juridiques et diplomatiques qui se posaient en rapport avec le Traité.

En décembre 2013, près de 2500 participants étaient inscrits aux stages pédagogiques et de sensibilisation de la Commission, et plus de 900 certificats avaient été délivrés. Par ailleurs, entre 2012 et 2013, le portail d'enseignement du Traité avait été utilisé par plus de 22 000 visiteurs de plus de 150 pays différents, dont tous les États non ratifiants de l'Annexe 2, sauf un.

La Commission a par ailleurs diffusé en ligne des documents informatifs et pédagogiques relatifs au Traité via sa page iTunes U, laquelle permet actuellement d'accéder à 14 collections différentes, notamment à cinq séminaires de formation. Depuis que la Commission a créé cette page, en avril 2012, plus de 1600 internautes s'y sont abonnés, plus de 13 000 l'ont consultée, plus de 415 fichiers ont été librement partagés et 14 000 téléchargements ont eu lieu.

Du 16 au 18 septembre, le Secrétariat a accueilli un groupe de 25 participants au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement, dont cinq venaient d'États n'ayant pas ratifié le Traité. Le Secrétaire exécutif s'est exprimé devant ce groupe. Le stage a été l'occasion de présenter le Traité et son régime de vérification et de faire visiter le Centre d'opérations du CID et la station de surveillance des radionucléides située sur le toit du Centre international de Vienne (CIV). Le programme s'est conclu par une simulation de délibération du Conseil exécutif de l'OTICE concernant une demande d'inspection.

Information du public

En 2013, le site Web d'accès libre et les comptes ouverts par la Commission sur les réseaux sociaux ont été consultés par quelque 150 000 visiteurs par mois en moyenne. Trente-neuf articles de la série "Highlights" et 18 communiqués de presse ont été diffusés via le site Web. Douze lettres d'informations électroniques ont été publiées. La Commission a considérablement accru sa présence sur YouTube, Facebook, Twitter et Flickr.

Les 37 vidéos diffusées sur la chaîne YouTube de l'OTICE ont été visionnées par quelque 300 000 internautes, soit trois fois plus qu'en 2012. L'animation illustrant la détection du signal infrasonore de l'explosion, en février, d'un météore dans le ciel de la Fédération de Russie a été visionnée à elle seule par environ 165 000 internautes.



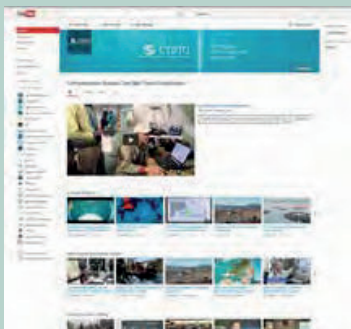
Intervenants et participants à la formation sur la diplomatie et la politique publique relatives au Traité.

STAY UP TO DATE WITH CTBTO ONLINE RESOURCES!

PUBLIC WEBSITE



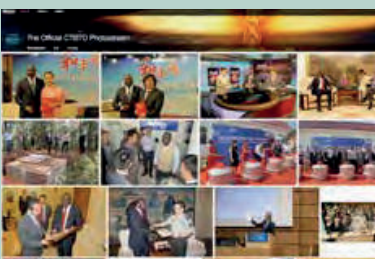
CTBTO'S YOUTUBE CHANNEL



FIELD BLOG



FLICKR



TWITTER



FACEBOOK



3

CTBTO SPECTRUM 21 | SEPTEMBER 2013

Les deux numéros de CTBTO Spectrum publiés en 2013 comprenaient des contributions du Président du Burkina Faso et des Ministres des affaires étrangères hongrois, indonésien, iraquien et islandais. Plusieurs articles ont été rédigés par d'éminents scientifiques et des spécialistes des questions de non-prolifération. Plus de 4000 exemplaires de chaque numéro ont été distribués à des États signataires, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche, des universités et des médias du monde entier.

L'exposition permanente de l'OTICE a accueilli plus de 50 000 visiteurs, dont plus d'un millier ont bénéficié de présentations individuelles. Les expositions permanentes sur l'OTICE installées aux sièges de l'ONU de New York et de Genève ont attiré un public encore plus large.

Couverture médiatique mondiale

La couverture médiatique mondiale dont bénéficient le Traité et son régime de vérification a augmenté de plus de 60 %, avec plus de 4500 articles et citations dans les seuls médias en ligne, dont quelque 1900 ont concerné l'essai nucléaire annoncé par la République populaire démocratique de Corée.

La couverture médiatique du Traité est restée importante aux États-Unis, où les données infrasonores liées à l'explosion du météore qui a eu lieu dans le ciel russe en février ont suscité un intérêt particulier auprès des médias scientifiques. L'intérêt s'est accru de façon notable au Moyen-Orient à la suite de

l'annonce de l'inspection expérimentale intégrée qui aura lieu en 2014.

Des documentaires sur les stations PS9 et IS18 du SSI et deux nouveaux dossiers d'information élaborés par la Commission ont été distribués via la Télévision des Nations Unies et diffusés en plusieurs langues par des chaînes du monde entier.

Mesures d'application nationales

En 2013, le Secrétariat a continué de promouvoir l'échange, entre États signataires, d'informations relatives aux mesures d'application nationales. Un atelier législatif sur les mesures d'application nationales du régime de vérification du Traité, organisé dans le cadre de la formation sur la diplomatie et la politique publique relatives au Traité, a été suivi par des représentants de 12 États signataires. Il a principalement porté sur les mesures nécessaires au bon fonctionnement du SSI et la capacité à mener une inspection sur place conformément aux dispositions du Traité. Les intervenants comptaient parmi eux des experts de la France, de l'Iraq, de l'AIEA, de l'OIAC et du Verification Research, Training and Information Centre.

Reprenant le format de l'atelier pilote de 2011, un atelier législatif a été organisé dans le cadre du stage de formation accélérée sur les questions politiques. Cet atelier a été l'occasion pour les participants de partager leurs données d'expérience en matière d'adoption de mesures d'application nationales. En vue de faciliter ce partage et de recenser les éléments à prendre

en compte dans une législation d'application, les participants avaient rempli un questionnaire législatif avant la réunion.

Des réunions bilatérales ont également été tenues en 2013 avec les États signataires qui avaient soumis au Secrétariat

des projets de lois au sujet desquels ils demandaient une assistance juridique. Des exposés sur l'application de la législation relative au Traité ont été régulièrement présentés tout au long de l'année, à l'occasion d'ateliers, de séminaires et d'autres manifestations.